



VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES AUX DISPOSITIONS DE LA RÈGLEMENTATION D'URBANISME

Article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c. A-19.1)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 13 avril 2026, à 19 h 30, au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre, le conseil statuera sur des demandes de dérogations mineures concernant les propriétés suivantes :

1) Immeuble : 307, boulevard des Anciens-Combattants, portant le numéro de lot 6 453 291 du Cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Nature et effet : Autoriser une dérogation mineure afin de permettre le maintien de l'adresse civique « 307, boulevard des Anciens-Combattants » de la Clinique médicale existante, dont la façade principale est orientée vers la rue Léo-Major, alors que l'article 100 du *Règlement de zonage numéro 874* prévoit que :

*« 1° Le bâtiment principal doit avoir sa **façade principale orientée face à la rue ou face à une allée d'accès** dans le cas de projet intégré;*

2° Nonobstant le paragraphe précédent, la façade principale peut avoir un angle de 10° par rapport à la rue;

*3° Le **numéro civique** du bâtiment principal doit être identifié **clairement sur la façade principale** du bâtiment. ».*

2) Immeuble : 163, rue Lebeau, portant le numéro de lot 1 558 761 du Cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Nature et effet : Autoriser une dérogation mineure visant à permettre la construction d'un garage attenant au bâtiment principal avec une marge latérale de 0,9 m, alors que la marge latérale minimale prescrite pour la zone H1-11 est de 2 m, conformément à l'annexe B « Fiches techniques des types de zones » du *Règlement de zonage numéro 874*.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes, lors de la séance ordinaire du 13 avril 2026.

Avis donné à Sainte-Anne-de-Bellevue, le 26 mars 2026.

Me Caroline Plourde

Greffière